

SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME – GRAND LITTORAL PICARD

1 rue de l'Hôtel Dieu

80100 ABBEVILLE

☎ 03 22 20 60 30 📠 03 22 31 19 33

contact@baiedesomme.org

PLAN VÉLO BAIE DE SOMME

DOSSIER DE DEMANDE DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

*

* *

MENTION DES AUTRES AUTORISATIONS

La mention des autres autorisations nécessaires pour réaliser le projet dont le ou les maîtres d'ouvrage ont connaissance.	Demande d'autorisation au titre de la « loi sur l'eau » L. 214-3 et R214-1 et suivants du Code de l'Environnement	Pièce n°1
	Dossier d'évaluation des incidences en site Natura 2000 Articles R122-5, R214-32, L414-4, R414-21 R414-23 du Code de l'environnement	Pièce n°1

	<p>Demande d'autorisation de travaux en site classé et inscrit</p> <p>Article L341-10 du Code de l'environnement</p>	<p>Pièce n°2</p>
	<p>Demande d'autorisation de travaux en espaces remarquables</p> <p>Article L121-24 et R121-5 du Code de l'Urbanisme</p> <p><i>« Ces projets d'aménagement [légers] sont soumis, préalablement à leur autorisation, à enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre 1er du code de l'environnement dans les cas visés au 1° du I de l'article L. 123-2 du code de l'environnement. »</i></p>	<p>Pièce n°1</p> <p>L'aire d'étude rapprochée interférant partiellement avec les espaces naturels remarquables, le dossier d'autorisation unique comporte l'ensemble des éléments à apporter à ce sujet.</p>
	<p>Demande de dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces et habitats protégés</p> <p>Article L411-2 Code de l'Environnement</p>	<p><i>Non concerné</i></p> <p>(pas de destruction d'espèces protégées au regard de l'étude d'impact)</p>
	<p>Demande d'autorisation de défrichement</p> <p>Articles L214-13 et suivants du Code forestier (nouveau)</p>	<p><i>Non concerné</i></p> <p>(pas de défrichement prévu)</p>